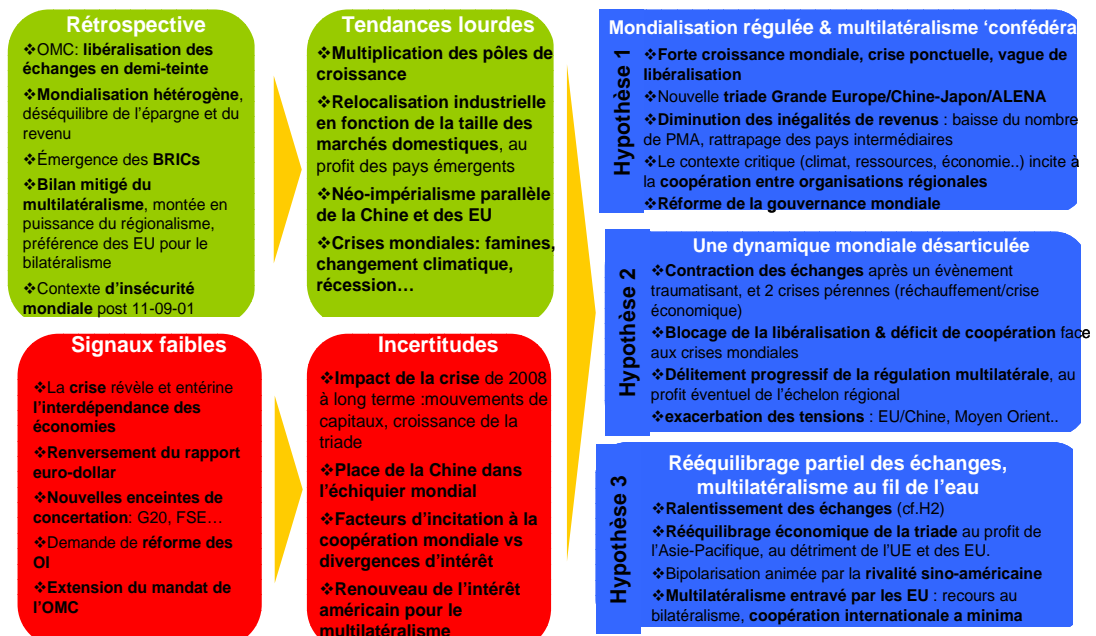


1.5.1 – Variable Mondialisation des marchés et relations internationales

Membres référents pour la Commission à l'Economie numérique : P. LEMOINE



1 – Définition de la variable et indicateurs pertinents

La variable 'mondialisation des marchés et relations internationales' fait appel à deux déterminants :

(a) Evolution du processus de mondialisation :

- ampleur et évolution des **échanges commerciaux** et de la **mobilité des facteurs de production** (capital humain, financier...);
- niveau et degré d'harmonisation de la **croissance de l'économie mondiale**.

On retiendra donc la définition du rapport *Futuris* (*Futuribles*, 2004).

La mondialisation se définit par l'ensemble des changements dans l'économie internationale qui tendent à créer un marché global pour le travail, les capitaux, les biens et les services. Ce n'est pas un phénomène nouveau, dans le sens où le commerce entre les pays existe depuis des siècles, mais ce mouvement s'est, d'une part, nettement accéléré depuis 30 ans, et, d'autre part, étendu aux secteurs financiers ainsi qu'aux services. Ceci a été rendu possible par la baisse massive des coûts de communication et des transports internationaux.

La croissance économique désigne un processus d'augmentation continue du volume de la production et d'échange de biens et de services. Ce processus apparaît comme irréversible et fortement souhaitable, notamment pour créer de l'emploi et assurer des niveaux de vie en progression.

(b) Contexte des relations internationales :

- **stratégies de coopérations dominantes à l'échelle mondiale :**
 - **niveau et profondeur d'intégration :** régionalisme, multilatéralisme, protectionnisme, *free-riding* ou stratégie nationale de 'franc tireur' ;
 - **type de gouvernance privilégié :** normes, politiques, contraintes...
- **facteurs géopolitiques induisant des tensions :** inquiétudes sécuritaires, difficulté d'accès aux ressources, zones de conflit armés...

Les hypothèses retenues ci-dessous sont basées sur les travaux du groupe *Mondialisation* du rapport **France 2025** (CAS, 2009). Ainsi, en matière de **gouvernance mondiale, on retiendra trois scénarios :**

- « **un scénario confédéral** qui verrait l'émergence d'une gouvernance mondiale fondée sur le maintien d'Etats forts dans une logique de subsidiarité.
- **un scénario d'effondrement du multilatéralisme** où les organisations internationales serait désertées et/ou bloquées et qui s'accompagnerait d'un renforcement des relations bilatérales et du régionalisme qui permet aux petits Etats d'atteindre une taille critique pour exercer une influence dans la mondialisation ; cette évolution conduirait à un monde de recombinaison et de frictions permanentes.
- **un multilatéralisme au fil de l'eau**, caractérisé par des blocages réguliers que la communauté internationale parviendrait à surmonter en s'appuyant sur des structures de coopération appropriées ». (CAS, 2009)

Deux scénarios d'évolution macroéconomique pour 2025 ont également été formulés à l'échelle du monde :

- « **un scénario de mondialisation régulée :** le rattrapage accéléré de l'Asie dynamise une croissance mondiale dont la soutenabilité est assurée par des politiques de régulation coopératives.
- **un scénario de déséquilibre :** un choc pétrolier et un déficit de régulation plongent le monde dans une crise sociale et environnementale globale. » (CAS, 2009).

2 - Rétrospective

Mondialisation

A l'issue de l'Uruguay Round (1994), libéralisation des échanges commerciaux en demi-teinte sous l'influence des avancées et des imperfections de la réglementation OMC :

- contournement des restrictions à l'encontre des barrières tarifaires par le recours à des barrières non tarifaires ;
- justification d'accords préférentiels à géométrie restreinte par le principe de 'traitement spécial et différencié' ;
- baisse des aides directs aux revenus des producteurs dites 'couplées' à la production dans les pays développés compensée par une hausse des aides découplées (boite verte-aides autorisées).

Généralisation de la mondialisation à toutes les formes d'échange : commerciaux ou non, virtuels ou physique, licites ou non... :

- **prépondérances successives du commerce international de biens physiques**, qui croît deux fois plus vite que la production, puis du **commerce de services** ;
- **avènement de la mondialisation financière :** le stock mondial des IDE représentait 22,3 % du PIB mondial en 2000, contre 6,7 % en 1980.

Mondialisation hétérogène, essentiellement tirée par des pôles plus ou moins fortement intégrés autour desquels gravitent d'autres régions. La « Triade », constituée de l'Union européenne, l'ALENA et de l'Asie concentre les 2/3 du commerce international.

Montée en puissance économique et revendications de reconnaissance diplomatique des 'grands émergents' : Brésil, Russie, Inde, Chine.

Rôle dominant des multinationales : une grande partie des échanges sont intra-firmes (les exportations des seules filiales étrangères représentaient, en 2001, 35 % des exportations mondiales).

Fragmentation de la chaîne de production (délocalisations et sous-traitance) et avènement d'une **nouvelle division internationale du travail entre trois matrices** (Nord/pays émergents/PMA) : fragmentation accrue de la chaîne de production à travers le monde par le biais de nouveau modèle d'organisation reposant sur le maintien local des activités d'innovation ou de gestion d'actifs stratégiques (incluant les étapes de production à haute valeur ajoutée) et l'externalisation de métiers (et non plus de segments d'activités) le long d'une chaîne de valeur élargie.

Concentration du marché côté offre: les fusions/acquisitions sont passées de 115,6 milliards de dollars en 1988 à 1143,8 milliards de dollars en 2000, pour revenir à 369,7 milliards de dollars en 2002.

Retard de la régulation internationale sur le processus de mondialisation économique et financière, malgré les demandes récurrentes de nouveaux acteurs de la société civile
Déséquilibre de l'épargne mondiale : dichotomie Sud (pays surproducteurs)/Nord (pays consommateurs).

Constitution d'importants excédents commerciaux par les grands émergents (en Chine, 290 milliards de dollars en 2008 selon les douanes).

Depuis 1973, ralentissement de la croissance mondiale par rapport à l'époque antérieure pour l'ensemble des pays, sauf les pays asiatiques, jusqu'à la **crise économique et financière**, qui induit également un **ralentissement de la croissance américaine**.

Relations internationales

Bilan mitigé des initiatives de gouvernance et de régulation mondiale depuis la fin de la seconde guerre mondiale : faillite de la régulation internationale révélée par la crise financière et la récurrence des crises alimentaires, déficit de coopération qui entrave le Protocole de Kyoto.

Montée effective du régionalisme dans la décennie 2000 : tendances révélées par la montée en gamme de l'ALENA et de l'Union Européenne, où les échanges intra-régionaux représentent respectivement 44 % et 60 % des échanges, mais aussi en Asie et dans d'autres régions mondiales ayant intérêt à la gestion régionale des ressources naturelles (Afrique, Moyen Orient). Ces derniers s'engagent dans cette voie afin d'atteindre une taille critique et de peser ainsi davantage sur les négociations internationales.

Préférence affichée des Etats-Unis pour les accords bilatéraux au détriment des instances de coopérations mondiales, une stratégie présentée comme une politique de petit pas vers la coopération multilatérale. A l'opposé, **promotion du multilatéralisme par l'UE**, présenté comme la seule option pour restreindre les déséquilibres mondiaux.

Après les attentats du 11 septembre 2001 aux EU, avènement d'un **contexte d'insécurité internationale**.

3 – La situation actuelle (dynamiques en cours et signaux faibles)

Mondialisation

Inégale libéralisation des échanges : maintien des protections des secteurs 'stratégiques' chinois permis par son statut de PED (volet TRIM-Trade Related Investment Measures de l'accord OMC).

Impact de la crise : révélation de l'interdépendance des économies et fin du mythe du 'découplage' de l'économie mondiale.

Impact de la crise : dévaluation de la monnaie chinoise en réponse à la chute de la demande américaine et européenne.

Demandes récurrentes mais sans suite pour le relèvement de la parité de la monnaie chinoise, notamment au sein du G8.

Accélération de la **désindustrialisation des pays occidentaux et des transferts de richesse et de technologie du Nord vers le Sud**.

Renversement de l'écart qualitatif euro-dollar (cf. Fiche 4.2.).

Développement de l'écologie industrielle sous forme de stratégies nationales de compétitivité en Europe, Chine, Japon: écoparcs (organisations synergiques entre collectivités locales et entreprises destinés à recycler les externalités de production) ou modèle d'économie circulaire (recyclage des externalités par les producteurs).

Embryon de politique d'investissement en Chine: création d'une agence publique d'investissement (capital : 200mds\$) pour réinvestir les excédents commerciaux.

Montée en gamme des grands émergents dans les industries de pointe et les secteurs à haute valeur ajoutée: rachat de la division terminaux d'IBM par Lenovo, développement du pôle de Bangalore dans le secteur du logiciel et de l'aéronautique, entrée de Tata dans le secteur automobile.

Relations internationales

Dépassement des forums de coopération traditionnels par de nouvelles enceintes de concertation à géométrie étendue : G20, forum social altermondialiste...

Demande récurrente de réforme des instruments de gouvernance mondiale par des observateurs extérieurs (ONG) et institutionnels (anciens administrateurs internationaux comme Stiglitz, mais aussi chefs d'Etats et de gouvernements) **partiellement prise en compte par les institutions internationales** : amorce d'un processus de réforme de l'ONU.

Evolution et extension progressive du mandat de l'OMC impulsée par l'approfondissement de la mondialisation et la volonté de lutter contre les inégalités sociales et écologiques qui tendent à s'accroître, inclusion des normes sociales et environnementales, qui ne constituent encore que des « distorsions de concurrence ».

4 - Prospective

4.1. Les tendances lourdes :

Mondialisation

Accélération de la croissance des échanges à un rythme supérieur au PIB mondial, sous l'effet de la multiplication des pôles de croissance.

Modification profonde des termes de l'échange : **retour en force des secteurs agricoles, miniers et énergétiques bénéficiant aux PED.**

Relocalisation progressive de l'industrie en direction de la demande située dans les pays émergents et une concurrence accrue dans les services

- **Réaffirmation de l'importance du marché domestique dans le choix de localisation des firmes.**

Relations internationales

Augmentation de la **rivalité économique et lutte d'influence géopolitique entre la Chine et les Etats-Unis.**

Permanence de **zones régionales de tension, notamment au Moyen Orient** (arc irano-turc)

Bouleversement des modalités de collaboration à motif sécuritaire/de défense :

- dé-territorialisation' et rapprochement des fonctions de défense et de sécurité ;
- institution des capacités de contrôle des flux (humains, informationnels, financiers...) comme un élément central de puissance : les « approches » du territoire et zones de transit comme les ports ou les aéroports ont une importance stratégique renouvelée ;
- Montée en puissance des exigences de sécurité et course aux technologies de contrôle ;
- Apparition de nouveaux acteurs dans les domaines militaires et sécuritaire : implication croissante d'entreprises privées et d'entités non-étatiques (guérillas dégénérées, groupes terroristes...).

4.2. Les incertitudes

Mondialisation

Impact de la crise à long terme :

- **ampleur** et durée du phénomène critique ;
- dynamique de **basculement des excédents de capital** dans les pays émergents, ralentissement de l'épargne au Nord (Etats-Unis) ;
- **perspectives de croissance des trois pôles de la triade** (Amérique du Nord, Asie, UE) à horizon 2020-2050.

Importance des freins à la coopération industrielle permettant de disséminer les nouvelles organisations des activités productives (écoparcs ou économie circulaire) :

- défaut de culture collaborative des entreprises ;
- inadéquation entre les externalités de production (vapeur, eau, déchet...) et les besoins du système économique et social local ;
- insuffisance du volume de flux échangés pour justifier un investissement rentable dans ces nouveaux modèles d'organisation.

Risques liés au maintien du décalage en matière d'ouverture des marchés (exceptions aux investissements étrangers) et de parité monétaire entre la Chine, les Etats-Unis et l'Union européenne : **évincion de la concurrence industrielle au détriment de l'Europe.**

Relations internationales

Evolution/soutenabilité du modèle économique chinois et place de la Chine dans l'échiquier régional et mondial :

- rôle éventuel de médiateur dans les conflits régionaux ;
- **ton des relations sino-américaines**, du partenariat à la rivalité commerciale.

Facteurs d'incitations à la coopération internationale ou de divergence d'intérêt :

- **impact environnemental et économique du changement climatique** à moyen et long terme selon les régions ;
- **issue des tensions latentes en Asie centrale**, du fait des ressources énergétiques fossiles présentes dans cette région ;
- **Impact macro-économique de la libéralisation des échanges dans les termes prévus par le Cycle de Doha** : importance et rythme des pertes pour certains pays pénalisés par l'érosion des préférences (Mexique, Canada, Afrique Sub-saharienne), persistance du verrouillage des marchés à l'exports des secteurs dits 'offensifs' pour l'UE (moindres réductions tarifaires du fait de l'usage des flexibilités).

Hypothèse 1 : Une mondialisation régulée : renouvellement des termes des échanges & fondation d'un multilatéralisme confédéral

Sur le plan économique, un monde tripolaire voit le jour, entre les mains d'une triade **Grande Europe (UE+Méditerranée+Russie)/Chine-Japon/ALENA**, grâce au dépassement de la crise économique (2008-2010) et au développement de l'Asie, qui tire la **croissance mondiale (3.3% annuel)**. Le nombre de PMA diminue, la classe des pays intermédiaires prend de l'importance. L'épargne mondiale est abondante, du fait de la forte propension à épargner des émergents, et d'une désépargne modérée des pays développés. Les échanges commerciaux sont stimulés par une nouvelle vague de libéralisation amorcée dès 2010. **En matière de relations internationales, on assiste à l'émergence d'un monde multipolaire, et d'une gouvernance mondiale confédérale.** Plusieurs grandes zones économiques se développent, pouvant entrer en compétition avec un « **déplacement de la puissance** » vers l'Asie. L'échelon multilatéral se renforce malgré les aléas des négociations internationales, par la **coordination des initiatives régionales (marchés communs ou unions douanières)**. Face aux crises (approvisionnement énergétique, migrations non maîtrisées, risques d'attentats et de guerre) les Etats dépassent leurs intérêts propres. Les ressources naturelles (eau, biodiversité, énergies), reconnues comme patrimoine commun de l'humanité, deviennent des enjeux majeurs des négociations internationales, en contrepartie de négociations sur le commerce pour les PED. La recherche mondiale bénéficie de soutiens publics importants et des mécanismes de péréquation sur les revenus issus des ressources naturelles permettent de corriger les disparités Nord/Sud. Les Etats-Unis reviennent au multilatéralisme sous la pression des autres régions : ils ratifient le protocole de Kyoto et réduisent également les aides à leurs agriculteurs. **Le multilatéralisme réformé gagne un nouveau souffle** : nouvelle régulation de la compétition commerciale (disparition progressive des barrières douanières, nouvelles normes de qualité et d'environnement mondiales), rénovation du conseil de sécurité onusien (incluant l'Inde et le Japon), élargissement du G7, ensuite supplanté par le G20, affirmation de l'UE (siège unique dans les organisations internationales).

Hypothèse 2 : Une dynamique mondiale désarticulée, effondrement du multilatéralisme

La **stagnation du processus de mondialisation**, amorcée par une contraction des échanges due à un ou plusieurs événements traumatisants (cf. hypothèse 3.) est aggravée par l'inégal impact du changement climatique selon les régions et une crise économique mondiale durable. L'accroissement des inégalités en termes de revenus, d'accès aux ressources s'accroît, la scission est consommée entre les pays les plus riches (une cinquantaine dépassent le seuil de 30 000 \$ de PIB/tête) et le reste du monde (stagnation ou régression des niveaux de vie (40 pays ont un PIB inférieur à 2 000\$/tête, seule la Russie se situe dans une fourchette de revenu intermédiaire). La pauvreté touche la moitié de la population mondiale. Le protectionnisme s'installe, d'où des stratégies de passagers clandestins dans les tentatives de régulation internationale des déséquilibres : **l'échelon régional est la seule dimension possible en matière de coopération inter-étatique. Le multilatéralisme se délite.** Le discrédit de la coopération multilatérale induit cependant un **intérêt renouvelé pour la régulation régionale ou bilatérale**, avec pour corollaire des frictions permanentes entre les blocs (en particulier une exacerbation de la rivalité Chine/Etats-Unis) ou à l'intérieur des régions (l'UE est sujette à des poussées d'eurosepticisme, ou de nationalisme). Les Etats-Unis continuent à s'opposer à toute réforme de l'ONU pour maintenir leur ascendant diplomatique. Ils adoptent une stratégie néo-impérialiste en réponse à la crainte mondiale du terrorisme. Aucune politique globale de prévention contre les effets du changement climatique ne voit le jour : ce dernier s'est révélé moins nocif que prévu pour les économies développées, mais d'autant plus néfaste pour les économies les plus exposées. Ces inégalités sont sources de tensions et d'instabilité politique, notamment au Moyen-Orient (conflits pour l'accès aux ressources). L'UE met en œuvre une défense commerciale vis à vis de l'extérieur en utilisant les failles de la réglementation OMC (CF. Fiche 4.2), mais se forge un rôle de médiateur dans les conflits proches de ses frontières, et génère un réseau d'accords bilatéraux sans élargissement.

Hypothèse 3 : Rééquilibrage partiel des termes des échanges, multilatéralisme au fil de l'eau

La mondialisation stagne: la contraction des flux est due à un ou plusieurs évènements traumatisants (crise liée aux ressources, essor du terrorisme international, épidémies, hausse des prix de l'énergie...). **L'Asie-Pacifique poursuit sa croissance et devient le nouveau centre de gravité mondial** du fait du poids écrasant du PIB de la zone Chine+ALENA (plus de 45 % du PIB mondial). Ce rééquilibrage économique se fait au détriment de l'Europe, et à l'aune d'une perte de vitesse de la croissance américaine, (- 0,5 à - 1 % de PIB pendant 10 ans), économie exposée en première ligne à la crise financière déclarée en 2008. **Les Etats Unis maintiennent leur leadership en matière de richesse à l'échelle mondiale, suivis de la Chine** (1ère place en 2030), du Japon, de l'Inde, et de l'Allemagne. **Les relations internationales sont en grande partie conditionnées par une nouvelle bipolarisation mondiale** (rivalité économique sino-américaine). A la montée en puissance de l'économie et de l'impérialisme chinois répond la perte de vitesse des économies occidentales et une hégémonie américaine durable compte tenu d'atouts économiques et militaires. Suivant une dynamique impulsée par les Etats-Unis, qui s'opposent constamment à la réforme du fonctionnement des Nations Unies où ils ont réussi à sauvegarder leur influence, **le multilatéralisme est entravé**. Il s'ensuit une **recrudescence de la gouvernance bilatérale**, autour des politiques commerciales et d'investissement, au détriment de la coopération multilatérale. **La dynamique de coopération multilatérale se déroule donc au fil de l'eau, à géométrie variable selon le degré d'incitation à la coopération** sur de grands sujets (approvisionnement énergétique, guerres, changement climatique.)

Renouveau de l'intérêt américain pour la coopération multilatérale à l'aune du changement d'administration.

Frontières et degré d'intégration de l'Europe (cf. Fiche 4.2).

Rédacteur : Blandine BARREAU

Mise à jour : 09/02/2009